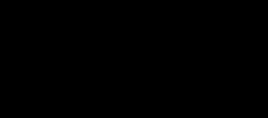
FR

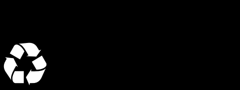
MOTOROLA

MOTO**GO!**MC Flip

LA VIE EN TOUTE PUISSANCE.



Cet appareil respecte la limite d'exposition aux radiofréquences (DAS) de 1,6 W/kg (FCC et IC). Ces limites et lignes directrices comprennent une marge de sécurité appréciable de manière à assurer la sécurité de toute personne, indépendamment de son âge et de son état de santé. Les valeurs de DAS les plus élevées mesurées pour cet appareil sont indiquées dans les renseignements relatifs à la réglementation qui accompagnent votre appareil.



BIENVENUE

Votre MOTOGO! Flip vous facilite la vie, en toute élégance.

- **Organisation.** Gardez une longueur d'avance côté travail et loisirs grâce à l'agenda et aux contacts.
- **Musique.** Écoutez vos stations de radio préférées.
- **Photos.** Prenez des photos, puis envoyez-les à vos amis à l'aide de l'appareil photo du téléphone.

Ce guide pratique décrit toutes les fonctions principales de votre téléphone. En quelques minutes, vous constaterez à quel point votre téléphone est facile à utiliser. Vous ferez peut-être des découvertes étonnantes.

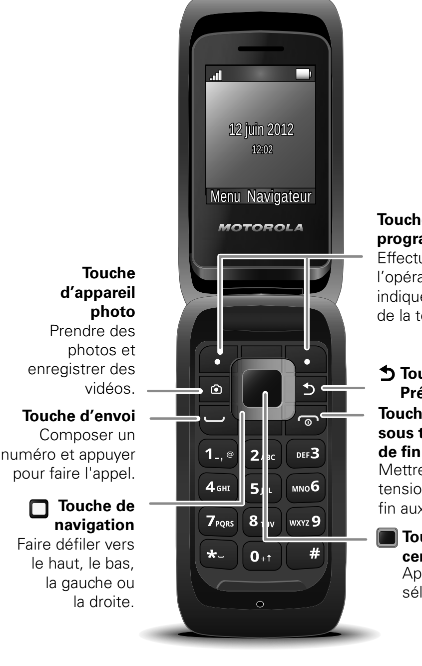
Remarque : l'apparence de votre téléphone peut varier légèrement par rapport aux images du présent guide.

Mise en garde : avant d'assembler, de charger ou d'utiliser votre téléphone pour la première fois, veuillez lire les renseignements importants relatifs à la sécurité, à la réglementation et à l'information juridique fournis avec votre produit.

VOTRE TÉLÉPHONE



TOUCHES PRINCIPALES




MESSAGES

Envoyer un SMS ou un MMS

1. Appuyez sur **Menu** > **Messages** > **Créer un message**.
2. Rédigez votre message à l'aide du clavier.

   Conseil : appuyez sur **Options** > **Mode d'entrée de texte** pour passer d'un mode d'entrée de texte à l'autre. Appuyez sur ***** pour entrer une espace.
3. Pour insérer une image, un son ou une vidéo, appuyez sur **Options**.
4. Appuyez sur **Options** > **Envoyer à** pour entrer un ou plusieurs destinataires ou pour choisir un contact dans votre annuaire.

Lire les messages

Lorsque vous recevez un message, votre téléphone émet une alerte sonore et affiche dans la partie supérieure de l'écran. Appuyez sur **Afficher** > pour ouvrir le message.

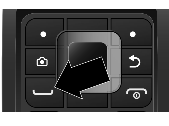
Conseil : vous pouvez lire tous les messages de votre boîte de réception en appuyant sur **Menu** > **Messages** > **Boîte de réception**.

APPELS

Faire des appels

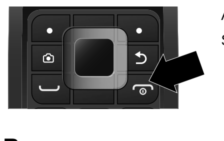
Entrez un numéro, puis appuyez sur la touche d'appel.

Répondre à des appels



Lorsque votre téléphone sonne ou vibre, appuyez sur la touche d'appel.

Mettre fin à un appel



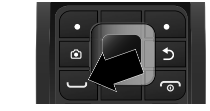
Appuyez sur la touche de mise sous tension/de fin.

Recomposer un numéro

1. À l'écran d'accueil, appuyez sur la touche d'appel pour voir la liste de **Tous les appels**.
2. Faites défiler la liste jusqu'au numéro à composer, puis appuyez sur la touche d'appel.

APPELS D'URGENCE ET AUTRES

Appels d'urgence



Pour effectuer un appel d'urgence, composez le numéro d'urgence, puis appuyez sur la touche d'appel.

Votre fournisseur de services programme un ou plusieurs numéros de téléphone d'urgence que vous pouvez composer en toutes circonstances, même lorsque le téléphone est verrouillé. Les numéros d'urgence varient d'un pays à l'autre. Les numéros d'urgence préprogrammés du téléphone peuvent ne pas fonctionner partout; il est aussi possible qu'un appel d'urgence ne puisse être acheminé en raison de problèmes liés aux interférences, au réseau ou à l'environnement.

Refroidissement

Dans certains cas très rares, par exemple si votre téléphone a été exposé à une chaleur extrême, des messages « Refroidissement » peuvent s'afficher. Pour éviter tout dommage à la batterie et au téléphone, suivez ces directives jusqu'à ce que la température du téléphone se trouve de nouveau dans la plage de température de fonctionnement. Lorsque le téléphone est en mode « Refroidissement », seuls des appels d'urgence peuvent être effectués.

TRUCS ET CONSEILS

Style de sonnerie

Pour passer rapidement à un autre style de sonnerie, appuyez longuement sur # à partir de l'écran d'accueil.

Boîte vocale

Appuyez longuement sur **1**. Si le numéro de votre boîte vocale est préenregistré, la connexion s'établit.

Verrouiller votre téléphone

Appuyez sur **Menu** > **Paramètres** > **Paramètres de sécurité** > **Verrou du téléphone**, puis entrez un mot de passe pour verrouiller votre téléphone. Le code est programmé à l'usine à **1122**.

Pour changer votre mot de passe, accédez au menu des Paramètres de sécurité et sélectionnez **Modifier le mot de passe** > **Mot de passe du téléphone**.

Réinitialiser

Pour rétablir les paramètres d'usine de votre téléphone, appuyez sur **Menu principal** > **Paramètres** > **Restaurer les paramètres par défaut**, puis entrez **1122**.

Mise en garde : cette fonction efface toutes vos données et informations.

MUSIQUE

Appuyez sur **Menu** > **Utilitaires** > **Lecteur de musique**

Remarque : insérez une carte microSD en option pour stocker plus de musique.

Commandes

fonction	
lecture/pause	Appuyez sur ■.
chanson suivante/ précédente	Appuyez sur □ vers la **droite** ou la **gauche**.
volume	Appuyez sur □ vers le **haut** ou le **bas**.

Conseil : vous pouvez utiliser d'autres fonctions du téléphone lorsque vous écoutez de la musique, mais les jeux et la radio désactivent le lecteur audio. Si vous recevez un appel pendant que vous écoutez de la musique, la musique s'interrompt automatiquement. La lecture de la musique reprend à la fin de l'appel.

HIÉRARCHIE DES MENUS

Appareil photo

Mon dossier

Paramètres
- Profils d'utilisateur
- Configuration du téléphone
- Paramètres d'appels
- Configuration réseau
- Configuration des GPS
- Paramètres de sécurité
- Connectivité
- Restaurer les paramètres par défaut

Derniers appels
- Appels manqués
- Appels émis
- Appels reçus
- Supprimer
- Durée d'appel
- Coût d'appel *
- Compteur de messages textes
- Compteur GPRS *

Messages
- Créer un message
- Boîte de réception
- Brouillons
- Boîte d'envoi
- Envoyé
- Supprimer
- Courriel
- Message d'alerte d'urgence
- Modèles
- Paramètres des messages

Utilitaires
- Appareil photo
- Enregistreur vidéo
- Lecteur de musique
- Enregistreur de son
- Radio FM
- Agenda
- Tâches
- Alarme
- Calculatrice

Contacts

Jeux et applications

Navigateur

Cette hiérarchie est celle d'un menu standard. Le menu de votre téléphone peut varier légèrement.

*Ces compteurs n'offrent que des estimations.

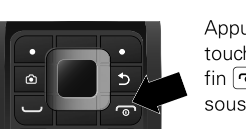
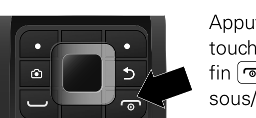
ALLONS-Y

1. Retirer le couvercle.
2. Insérer la carte SIM.
   Carte SIM / microSIM / microSIM + adaptateur
3. Insérer la carte microSD (offerte en option).
4. Insérer la batterie.
5. Placer le couvercle.
6. Charger la batterie.

Mise en garde : veuillez consulter la section « Utilisation des batteries et consignes de sécurité » à la fin du présent guide.

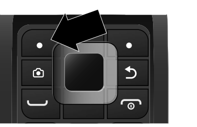
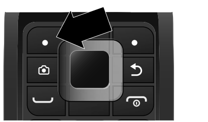
NOTIONS DE BASE

Mettre sous tension et hors tension

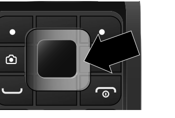
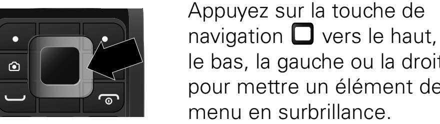



Appuyez longuement sur la touche de mise sous tension/de fin pour mettre le téléphone sous/hors tension.

Naviguer dans le menu

Appuyer sur la touche programmable de gauche pour ouvrir le menu principal.

Appuyez sur la touche de navigation □ vers le haut, le bas, la gauche ou la droite pour mettre un élément de menu en surbrillance.

Appuyez sur ■ pour sélectionner l'élément en surbrillance.

PERSONNALISATION

Choisir un fond d'écran

Choisissez un fond d'écran qui vous fait sourire.

Appuyez sur **Menu** > **Paramètres** > **Configuration du téléphone** > **Affichage** > **Fond d'écran**

Régler la sonnerie et le volume

Fort ou faible volume, à vous de choisir.

Appuyez sur **Menu** > **Paramètres** > **Profils d'utilisateur**

Choisissez un profil. Appuyez sur **Options** > **Personnaliser** pour modifier un profil.

Programmer la mise en marche/arrêt

Choisissez le moment qui vous convient pour recevoir des appels et des messages :

Appuyez sur **Menu** > **Paramètres** > **Configuration du téléphone** > **Programmer la mise en marche/arrêt**

CONTACTS

Sauvegarder des contacts

1. Entrez le numéro à l'écran d'accueil, puis appuyez sur **Options** > **Sauvegarder dans les contacts**.
2. Entrez les détails du contact et appuyez sur **Oui** pour sauvegarder.

   Conseil : appuyez sur **Menu** > **Contacts** > **Options** > **Paramètres de l'annuaire** > **Emplacement de sauvegarde** pour choisir l'emplacement de sauvegarde des contacts (**Carte SIM** et/ou **Mémoire du téléphone**).

Appeler des contacts

1. Appuyez sur **Menu** > **Contacts**
2. Appuyez sur □ vers le **haut** ou le **bas** pour parcourir la liste et mettre le numéro du contact en surbrillance.
3. Appuyez sur la touche d'appel.

PHOTOS ET VIDÉOS

Prendre des photos et enregistrer des vidéos

1. Pour utiliser l'appareil photo ou l'enregistreur vidéo, appuyez sur **Menu** > **Utilitaires** > **Appareil photo** ou **Enregistreur vidéo**.
2. Appuyez sur ■ pour prendre la photo ou pour lancer/arrêter l'enregistrement de la vidéo. Ensuite pour :

- **partager** des photos, appuyez sur **Options** > **Envoyer** > **Par Bluetooth** ou **Comme message multimédia**;
- **sauvegarder** la vidéo, appuyez sur ■;
- **supprimer** la photo, appuyez sur **Options** > **Supprimer**;
- **revenir au viseur**, appuyez sur **Retour**.

Pour **transférer** des photos ou des vidéos depuis ou vers votre carte mémoire, reliez votre téléphone et votre ordinateur au moyen du câble USB, puis glissez et déposez les fichiers.

RADIO

Écouter la radio

1. Branchez un casque sur votre téléphone.

   Remarque : la radio FM ne fonctionne que si le casque est branché.
2. Appuyez sur **Menu** > **Utilitaires** > **Radio FM**.

Pour syntoniser une station, appuyez sur □ vers la **gauche** ou la **droite**, ou appuyez sur **Options** > **Recherche auto**.

Pour régler le volume, appuyez sur □ vers le **haut** ou le **bas**.

Pour désactiver la radio, appuyez sur **Options** > **Radio Oui/Non**.

Sauvegarder des stations préférées

Lorsque vous écoutez une station de radio, appuyez sur **Options** > **Liste de canaux** pour rechercher des stations locales et les enregistrer.

Appuyez sur **Options** > **Liste de canaux** pour consulter la liste des stations que vous avez enregistrées. Appuyez sur les touches **1** à **9** pour sélectionner une station enregistrée.

BLUETOOTHMD

Connecter de nouveaux appareils

1. Assurez-vous que l'appareil que vous voulez apparier est en mode identifiable.
2. Appuyez sur **Menu** > **Paramètres** > **Connectivité** > **Bluetooth** > **Mon dispositif** > **Rechercher tous les appareils**.
3. Lorsque votre téléphone dresse la liste des dispositifs à portée, sélectionnez le nom du dispositif > **Apparier** pour établir la connexion.
4. Au besoin, appuyez sur **Oui** et si vous y êtes invité, entrez le code d'autorisation de l'appareil (par exemple, **0000**) pour établir la connexion avec celui-ci.

Pour reconnecter/déconnecter automatiquement votre téléphone et un appareil apparié, il suffit de mettre celui-ci sous/hors tension.

Pour envoyer un fichier multimédia ou un contact, ouvrez l'élément que vous souhaitez transférer, puis appuyez sur **Options** > **Envoyer** > **Par Bluetooth**.

WEB

Naviguer sur le Web

Remarque : si vous n'arrivez pas à établir une connexion, communiquez avec votre fournisseur de services.

Utilisez le navigateur de votre téléphone pour consulter vos sites Web favoris.

Appuyez sur la touche programmable de droite ou appuyez sur **Navigateur**.

- Pour accéder à votre page d'accueil, sélectionnez **Accueil**.
- Pour afficher vos sites favoris sauvegardés, sélectionnez **Favoris**.
- Pour afficher l'historique de navigation, sélectionnez **Pages récentes**.
- Pour aller à une page Web, sélectionnez **Aller à l'URL**.
- Pour ajouter une page Web à vos signets, sélectionnez **Options** > **Ajouter aux signets**.

AFFICHAGE

L'écran d'accueil s'affiche lorsque vous mettez votre téléphone sous tension. Des indicateurs d'état s'affichent dans le haut de l'écran :




Remarque : l'écran d'accueil de votre téléphone peut être légèrement différent.

Sécurité, réglementation et information juridique

Utilisation des batteries et consignes de sécurité

Les informations ci-dessous à propos de l'utilisation de la batterie et les consignes de sécurité s'appliquent à tous les appareils mobiles Motorola. Si votre appareil mobile fonctionne avec une batterie principale fixe (tel que le mentionnent les renseignements sur les produits), ne tenez pas compte des renseignements au sujet de la manipulation et du remplacement de la batterie. La batterie de votre appareil ne doit être remplacée que par un centre de service approuvé par Motorola; toute tentative de retrait ou de remplacement de la batterie peut endommager le produit.

Important : manipulez et rangez les batteries de manière appropriée pour éviter de vous blesser ou d'endommager le matériel. La majorité des problèmes de sécurité relatifs aux batteries est causée par une manipulation incorrecte et particulièrement par l'utilisation continue de batteries endommagées.

À NE PAS FAIRE

- **Ne jamais démonter, écraser, percer, lacérer, ou tenter de toute autre manière de modifier la forme de la batterie.**
- **Ne jamais utiliser d'outils, d'instruments tranchants ni de force excessive pour insérer ou retirer la batterie, puisque cela pourrait l'endommager.**
- **Ne pas laisser l'appareil mobile ni la batterie entrer en contact avec des liquides.*** Ceux-ci pourraient s'infiltrer dans les circuits de l'appareil mobile et causer ainsi de la corrosion.
- **Ne jamais laisser la batterie entrer en contact avec des objets métalliques.** Si un objet métallique, comme un bijou, demeure en contact avec les pièces de contact de la batterie durant une période prolongée, la batterie pourrait devenir très chaude.
- **Ne jamais placer l'appareil mobile ni la batterie près d'une source de chaleur.*** Les températures élevées peuvent faire gonfler la batterie, la faire couler ou provoquer une défaillance.
- **Ne pas sécher une batterie mouillée ou humide avec un appareil ou une source de chaleur**, comme un sèche-cheveux ou un four à micro-ondes.

À FAIRE

- **Éviter de laisser l'appareil mobile dans votre voiture par temps chaud.***
- **Éviter d'échapper la l'appareil mobile ou la batterie.*** Vous risquez de les endommager, surtout si vous les laissez tomber sur une surface dure.*
- **Communiquer avec le fournisseur de services ou avec Motorola si le produit ou la batterie ont été endommagés à la suite des manipulations énoncées plus haut.**

*** Remarque :** veillez à ce que les couvercles de la batterie, des compartiments et des connecteurs soient bien fermés afin d'éviter que la batterie soit directement exposée à une des conditions mentionnées ci-dessus, même si la documentation sur le produit indique que **celui-ci** peut résister à ces conditions.

Important : Motorola vous recommande de toujours utiliser des batteries et des chargeurs de marque Motorola pour assurer la qualité et la sauvegarde de votre matériel. La garantie de Motorola ne couvre pas les dommages causés par l'utilisation de batteries et de chargeurs d'origine autre que Motorola. Afin de vous aider à reconnaître les batteries Motorola authentiques parmi les produits qui ne sont pas d'origine ou qui sont contrefaits (ceux-ci peuvent ne pas être dotés des mesures de protection adéquates), Motorola appose un hologramme sur ses batteries. Vous devriez vous assurer que toute batterie que vous achetez porte l'hologramme « Motorola Original ».

Si vous apercevez un message à l'écran indiquant : **Batterie non valide** ou **Charge impossible**, prenez les mesures suivantes :

- Retirez la batterie et examinez-la afin de confirmer qu'elle porte l'hologramme « Motorola Original ».
- Si vous ne voyez pas l'hologramme, il ne s'agit pas d'une batterie de marque Motorola.
- Si vous voyez l'hologramme, réinsérez la batterie dans l'appareil et tentez de la charger de nouveau.
- Si le message persiste, communiquez avec un centre de services autorisé de Motorola.

Avertissement : l'utilisation d'une batterie ou d'un chargeur de marque autre que Motorola peut présenter un risque d'incendie, d'explosion, de fuite ou un autre danger.

Méthodes sûres et appropriées de recyclage et d'élimination des batteries : il est important de se débarrasser des batteries de manière appropriée non seulement pour des raisons de sécurité, mais aussi pour le bien de l'environnement. Vous pouvez rapporter vos batteries usées aux nombreux points de vente ou au fournisseur de services. Pour de plus amples renseignements sur le recyclage et l'élimination des batteries, veuillez consulter le www.motorola.com/recycling.

Élimination : éliminez promptement les vieilles batteries conformément aux règlements locaux. Pour de plus amples renseignements sur l'élimination des batteries, veuillez communiquer avec un centre de recyclage local ou les organismes nationaux de recyclage.

Avertissement : ne jetez jamais les batteries au feu, car elles pourraient exploser.

Charge de la batterie

Remarques sur la charge de la batterie du produit :

- Pendant la charge, gardez la batterie et le chargeur à la température de la pièce pour assurer l'efficacité de la charge de la batterie.
- Les batteries neuves ne sont pas complètement chargées.
- Les batteries neuves et celles qui n'ont pas été utilisées pendant une longue période peuvent nécessiter une charge prolongée.
- Les batteries et chargeurs de marque Motorola sont dotés de circuits qui protègent la batterie des dommages causés par la surcharge.

Accessoires de tierces parties

L'utilisation d'accessoires de tierces parties, y compris, sans s'y limiter, les batteries, les chargeurs, les casques, les couvertures, les étuis, les protecteurs d'écran et les cartes mémoire, peut nuire au rendement de votre appareil mobile. Dans certaines circonstances, les accessoires de tierces parties peuvent être dangereux et annuler la garantie de votre appareil mobile. Pour obtenir une liste des accessoires approuvés par Motorola, visitez le www.motorola.com/products.

Précautions au volant

Lorsque vous êtes au volant d'un véhicule, votre première responsabilité consiste à conduire de façon responsable et sécuritaire. L'utilisation d'un appareil mobile ou d'un accessoire pendant la conduite, pour faire un appel ou pour une autre utilisation, peut détourner votre attention de la route et peut être interdite ou restreinte dans certains endroits; conformez-vous toujours aux lois et aux règlements régissant l'utilisation de ces produits.

Au volant, vous ne devez JAMAIS :

- écrire, lire, entrer ou consulter du texte, des courriels ou toute autre donnée écrite;
- naviguer sur le Web;
- entrer des renseignements de navigation;
- utiliser toute autre fonction qui pourrait détourner votre attention de la route.

Au volant, vous devez TOUJOURS :

- garder les yeux sur la route;
- utiliser un appareil mains libres si vous en avez la possibilité ou que la loi l'exige dans votre région;
- entrer les renseignements sur votre destination dans un assistant de navigation **avant** de vous mettre en route;
- utiliser les fonctions activées par la voix (comme la composition vocale) et les fonctions vocales (comme les indications vocales) si vous en avez la possibilité;
- respecter les lois et règlements locaux quant à l'utilisation des appareils mobiles et de leurs accessoires dans un véhicule;
- interrompre un appel ou toute autre tâche nuisant à votre concentration pendant la conduite.

N'oubliez pas d'observer les « Pratiques intelligentes lorsque vous êtes au volant » qui figurent dans ce guide et sur le site www.motorola.com/callsmart (en anglais seulement).

Crises épileptiques, voiles noirs et fatigue des yeux

Pour réduire la fatigue des yeux et éviter les maux de tête, il vaut mieux tenir l'écran à une bonne distance des yeux, dans un endroit bien éclairé, et prendre des pauses régulières.

Certaines personnes peuvent souffrir de crises épileptiques ou de voiles noirs (même si cela ne leur est jamais arrivé auparavant) lorsqu'elles s'exposent à des lumières scintillantes ou à certains types d'éclairage, par exemple un jeu vidéo ou une vidéo comprenant des effets de lumières clignotantes.

Cessez d'utiliser l'appareil et consultez un médecin si l'un des symptômes suivants se manifeste : crises épileptiques, voiles noirs, convulsions, contraction des yeux ou d'un muscle oculaire, perte de perception ou désorientation.

Si vous, ou un membre de votre famille avez déjà souffert de crises épileptiques ou de voiles noirs, veuillez consulter un médecin avant d'utiliser une application qui produit des effets de lumières clignotantes sur votre appareil mobile.

Mise en garde contre l'utilisation à un volume élevé

Avertissement : une exposition à des bruits forts en provenance de n'importe quelle source pendant de longues périodes de temps pourrait affecter votre audition. Plus le volume sonore est élevé, plus votre audition peut se détériorer rapidement. Pour protéger votre audition :

- limitez la période d'utilisation de casques ou d'écouteurs à volume élevé;
- évitez de monter le volume pour couvrir un environnement bruyant;
- baissez le volume si vous ne pouvez entendre les personnes qui parlent près de vous.

Si vous éprouvez un inconfort auditif, par exemple une sensation de pression ou de congestion dans les oreilles, un tintement ou si les paroles semblent étouffées, vous devez arrêter l'utilisation de votre casque ou de vos écouteurs et faire examiner votre audition.

Pour obtenir plus de détails sur la sécurité et l'audition, visitez notre site Web à direct.motorola.com/hellomoto/nss/AcousticSafety.asp (en anglais seulement).

Mouvement répétitif

Lorsque vous faites des gestes, par exemple en appuyant sur des touches à répétition ou en tapant des caractères, il est possible que vous ressentiez un malaise occasionnel dans les mains, les bras, les épaules, le cou ou d'autres parties de votre corps. Si vous continuez à éprouver de l'inconfort pendant ou après une telle utilisation, cessez d'utiliser l'appareil et consultez un médecin.

Enfants

Tenez votre dispositif mobile et ses accessoires hors de la portée des enfants. Ces produits ne sont pas des jouets; ils peuvent présenter un risque pour les jeunes enfants. Par exemple :

- les petites pièces amovibles peuvent présenter un risque d'étouffement;
- un usage inapproprié peut les exposer à des sons forts, susceptibles d'endommager leur audition;
- les batteries, lorsqu'elles sont manipulées de façon inappropriée, peuvent surchauffer et causer des brûlures.

Supervisez les enfants plus âgés qui en font usage. Si un enfant plus âgé utilise votre appareil mobile, vous devriez surveiller l'utilisation qu'il en fait, comme vous le feriez s'il s'agissait d'un ordinateur, notamment afin d'éviter :

- l'accès à des applications ou à du contenu inappropriés;
- l'utilisation inappropriée d'applications ou de contenu;
- la perte de données.

Pièces en verre

Il est possible que certaines parties de votre appareil mobile soient en verre. Ce verre peut se briser si le produit subit un choc considérable. S'il y a bris de verre, n'y touchez pas et n'essayez pas de ramasser les morceaux. Cessez d'utiliser votre appareil mobile jusqu'à ce que le verre ait été remplacé dans un centre de services reconnu.

Avertissements en matière d'utilisation

Conformez-vous à l'affichage concernant l'utilisation des appareils mobiles dans des lieux publics.

Zones où il y a un risque d'explosion

Les zones comportant un risque d'explosion sont généralement bien identifiées, mais ce n'est pas toujours le cas. De telles zones comprennent les zones de dynamitage, les sites de ravitaillement en carburant, comme les cales de navires, les installations de transfert ou d'entreposage de combustibles ou de produits chimiques, ou encore les zones où l'air contient des produits chimiques ou des particules, comme de la poussière de grain ou des poudres métalliques.

Lorsque vous vous trouvez dans une telle zone, éteignez votre appareil mobile et évitez de retirer, d'installer ou de charger les batteries de l'appareil, sauf s'il s'agit d'un appareil certifié « à sécurité intrinsèque » spécialement conçu pour l'utilisation dans un tel milieu (par exemple, s'il est homologué par Factory Mutual, CSA ou UL). En effet, toute étincelle produite dans ce genre de milieu peut provoquer une explosion ou un incendie.

Symboles

Les symboles suivants peuvent apparaître sur votre batterie, votre chargeur ou votre appareil mobile :

Symbole	Signification
	Des consignes de sécurité importantes suivent ci-après.
	Évitez de jeter au feu votre batterie ou votre appareil mobile.
	Il est possible que votre batterie ou votre appareil mobile doivent être recyclés, conformément aux lois locales. Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec les autorités locales de réglementation.
	Évitez de jeter votre batterie ou votre appareil mobile avec les ordures ménagères. Pour plus de renseignements, consultez la rubrique « Recyclage ».
	N'utilisez pas d'outils.
	Utiliser à l'intérieur seulement.

Énergie radioélectrique

Exposition à l'énergie radioélectrique

Votre appareil mobile est doté d'un émetteur et d'un récepteur. Quand il est SOUS TENSION, il reçoit et transmet de l'énergie radioélectrique. Lorsque vous communiquez au moyen de votre appareil mobile, le système traitant votre appel contrôle le niveau de puissance auquel votre appareil transmet.

Votre appareil mobile est conçu conformément aux exigences de votre pays concernant l'exposition humaine à l'énergie radioélectrique.

Précautions relatives au fonctionnement de l'énergie radioélectrique

Pour obtenir un rendement optimal de l'appareil mobile et vous assurer que vous vous exposez à l'énergie radioélectrique selon les normes pertinentes, veuillez toujours suivre les consignes et prendre les précautions suivantes :

- Lorsque vous acheminez ou lorsque vous recevez un appel téléphonique, tenez votre appareil mobile comme s'il s'agissait d'un téléphone fixe.
- Si vous portez l'appareil mobile sur vous, placez-le toujours dans un accessoire fourni ou approuvé par Motorola (par exemple une pince, un support, un étui, un boîtier ou un brassard). Si l'accessoire que vous utilisez n'est pas fourni ou approuvé par Motorola, assurez-vous qu'il est exempt de toute forme de métal et qu'il permet de placer l'appareil mobile à au moins 2,5 cm (1 po) du corps.
- L'utilisation d'accessoires non fournis ou approuvés par Motorola peut entraîner le fonctionnement de l'appareil mobile à des niveaux d'énergie RF supérieurs aux normes d'exposition établies. Pour obtenir une liste des accessoires fournis par Motorola, visitez notre site Web à l'adresse : www.motorola.com.

Interférence radioélectrique et compatibilité

Presque tous les appareils électroniques sont sujets aux interférences radioélectriques externes s'ils sont mal protégés, mal conçus ou mal configurés pour prendre en charge l'énergie radioélectrique. Dans certaines situations, votre appareil mobile peut brouiller d'autres dispositifs.

Suivez les directives pour éviter les problèmes d'interférence

Éteignez votre appareil mobile dans les lieux où le règlement affiché vous demande de le faire, par exemple les hôpitaux ou les établissements de santé.

Dans un avion, mettez votre appareil mobile hors tension lorsque le personnel de bord vous indique de le faire. Si votre appareil mobile est doté d'un mode avion ou d'une fonction similaire, consultez le personnel de la ligne aérienne pour savoir comment l'utiliser à bord de l'avion.

Appareils médicaux

Si vous portez un dispositif médical, notamment un dispositif médical implantable comme un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur, consultez votre médecin ainsi que les instructions du fabricant du dispositif avant d'utiliser cet appareil mobile.

Les personnes ayant un dispositif médical interne doivent prendre les précautions suivantes :

- TOUJOURS garder leur appareil mobile à une distance d'au moins 20 cm (8 po) de leur dispositif médical interne quand l'appareil est SOUS TENSION.
- Ne PAS transporter l'appareil mobile dans une poche de poitrine.
- Placer l'appareil sur l'oreille opposée au dispositif médical interne afin de minimiser la possibilité de brouillage.
- Mettre immédiatement leur appareil mobile HORS TENSION s'ils soupçonnent une interférence.

Informations sur la réglementation

Votre appareil mobile Motorola est conçu conformément aux exigences nationales et internationales de la réglementation. Pour obtenir la déclaration de conformité et tous les détails, veuillez consulter la réglementation de votre guide du produit imprimé.

Débit d'absorption spécifique (FCC et IC)

VOTRE APPAREIL MOBILE EST CONFORME AUX LIMITES ÉTABLIES PAR LA FCC ET IC EN MATIÈRE D'EXPOSITION AUX ONDES RADIOÉLECTRIQUES.

Votre appareil est également un émetteur-récepteur radio. Il est conçu conformément aux limites d'exposition aux ondes radioélectriques (champs électromagnétiques des fréquences radioélectriques) prescrites par la Federal Communications Commission (FFC) et Industrie Canada (IC). Ces limites comprennent une marge de sécurité appréciable de manière à assurer la sécurité de toute personne, indépendamment de son âge et de son état de santé.

Les lignes directrices relatives à l'exposition aux ondes radioélectriques font appel à une unité de mesure connue sous le nom de débit d'absorption spécifique (DAS; SAR pour Specific Absorption Rate, en anglais). La limite du DAS fixée pour les appareils mobiles est de 1,6 W/kg.

Les tests relatifs à la limite DAS sont basés sur les positions normales d'utilisation alors que le téléphone émet à la puissance certifiée maximale sur toutes les bandes de fréquences testées. Les valeurs de DAS les plus élevées mesurées en fonction des exigences de la FCC et d'IC pour le modèle de votre appareil sont indiquées ci-dessous :

DAS de la tête	UMTS 850, Bluetooth	1,25 W/kg
DAS du corps	GSM 850, Bluetooth	1,28 W/kg

Le DAS réel lors de l'utilisation de votre appareil est habituellement bien en deçà de ces valeurs. Cela s'explique par le fait qu'afin d'optimiser l'efficacité du système et de réduire le plus possible les interférences sur le réseau, la puissance de fonctionnement de votre appareil mobile est automatiquement réduite lorsque la puissance maximale n'est pas nécessaire à l'appel. Plus faible est la puissance de sortie de l'appareil, plus faible est le DAS.

Les personnes qui souhaitent réduire encore plus leur exposition aux radiofréquences peuvent facilement y arriver en limitant leur utilisation de ces appareils ou en utilisant tout simplement un accessoire de communication mains libres afin d'éloigner les appareils mobiles de leur tête et de leur corps.

Des renseignements supplémentaires sont offerts sur le site www.motorola.com/rfhealth.

Déclaration de conformité aux directives de l'Union européenne

Les informations de conformité européenne (CE) ci-dessous s'appliquent aux appareils mobiles Motorola portant l'un des marquages CE suivants :

CE 0168

CE 0168 ⓘ [Utilisation des connexions Bluetooth et Wi-Fi autorisée à l'intérieur seulement en France]

Par les présentes, Motorola déclare que ce produit est conforme :

- Aux exigences essentielles et aux autres dispositions pertinentes de la directive 1999/5/CE
- à toutes les autres directives pertinentes de l'UE.

Produits prenant en charge la connectivité Wi-Fi 802.11a (conformément à la documentation sur ces produits) : ces appareils doivent être utilisés à l'intérieur lorsqu'ils fonctionnent dans la plage de fréquences Wi-Fi allant de 5,15 à 5,25 GHz (802.11a).

L'étiquette ci-dessous illustre un numéro d'homologation de produit typique :



Vous trouverez la déclaration de conformité à la directive 1999/5/CE (directive R&TTE) relative à votre produit sur le site www.motorola.com/rtte (anglais seulement). Pour trouver la déclaration de conformité relative à votre produit, entrez le numéro d'homologation, tel qu'il apparaît sur l'étiquette de votre produit, dans le champ « Recherche » du site Web.

Avis de la FCC aux utilisateurs

L'énoncé suivant s'applique à tous les produits qui portent le logo de la FCC.

Ce matériel a fait l'objet de tests et il a été trouvé conforme aux limites établies pour un appareil numérique de classe B, comme il est stipulé à la section 15 des règlements de la FCC. Voir le règlement 47, alinéa 15.105(b) du CFR. Ces limites sont fixées afin d'offrir une protection suffisante contre des interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Ce matériel génère, utilise et peut émettre de l'énergie de fréquence radio et, s'il n'est pas installé ni utilisé conformément aux instructions, peut provoquer de l'interférence nuisible aux communications radio. Cependant, on ne peut garantir qu'il n'y aura aucune interférence dans une installation particulière. Si cet appareil cause une interférence nuisible à la réception de la radio ou de la télévision, ce qui peut être déterminé en éteignant et en allumant l'appareil, vous êtes encouragé à remédier à la situation en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance entre l'appareil et le récepteur.
- Brancher l'appareil dans une prise d'un circuit différent de celui auquel est branché le récepteur.
- Consulter un revendeur ou un technicien radio/télévision chevronné pour obtenir de l'aide.

Cet appareil est conforme aux dispositions de la section 15 du règlement de la FCC. Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes : 1) cet appareil ne doit pas causer d'interférence nuisible et 2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris l'interférence qui pourrait causer un fonctionnement non désiré. Voir le règlement 47, alinéa 15.19(a)(3) du CFR.

Motorola n'approuve aucune modification apportée à l'appareil par l'utilisateur, quelle qu'en soit la nature. Tout changement ou toute modification peuvent annuler le droit d'utilisation de l'appareil par l'utilisateur. Voir le règlement 47, paragraphe 15.21 du CFR.

Produits prenant en charge la connectivité Wi-Fi 802.11a (conformément à la documentation sur ces produits) : ces appareils doivent être utilisés à l'intérieur lorsqu'ils fonctionnent dans la plage de fréquences Wi-Fi allant de 5,15 à 5,25 GHz (802.11a).

Avis d'Industrie Canada aux utilisateurs

Cet appareil est conforme aux normes CNR d'Industrie Canada pour les appareils radio exempts de licence. Son utilisation est assujettie aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage et (2) l'appareil doit supporter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre son fonctionnement. Voir l'exigence 7.1.5 du CNR-Gen. Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme ICES-003 du Canada.

Avis sur le logiciel

Avertissement concernant le déverrouillage du système d'amorce ou la modification du système d'exploitation du produit : Motorola recommande vivement de ne modifier d'aucune façon le système d'exploitation du produit; cela comprend le déverrouillage du système d'amorce, la modification du répertoire racine et l'exécution d'un système d'exploitation autre que les versions approuvées fournies par Motorola et ses partenaires. De telles modifications risquent d'endommager le produit de façon permanente, d'en rendre l'utilisation non sécuritaire ou d'en perturber le fonctionnement. Dans de tels cas, ni le produit, ni les dommages découlant de telles modifications ne seront couverts par la présente garantie.

Renseignements importants de la FCC : vous ne devez apporter aucune modification susceptible d'avoir des répercussions sur l'autorisation de matériel de la FCC au produit ni permettre une telle modification. L'autorisation de matériel de la FCC est fonction des caractéristiques d'émission, de modulation et de transmission du produit, celles-ci comprenant les niveaux de puissance, les fréquences de fonctionnement, les bandes passantes utilisées, les niveaux de DAS, le facteur d'utilisation, les modes de transmission (p. ex. CDMA, GSM) et l'usage auquel est destiné le produit (p. ex. la manière dont celui-ci est tenu ou utilisé à proximité du corps). La modification de l'un de ces facteurs, quel qu'il soit, annulera la validité de l'autorisation de la FCC. Il est illégal d'utiliser un appareil de transmission sans autorisation de matériel valide.

Services de localisation

Les informations ci-dessous s'appliquent aux appareils mobiles Motorola dotés de fonctionnalités de localisation. Les sources de données de localisation peuvent comprendre : GPS, AGPS et Wi-Fi.

Votre appareil mobile peut utiliser les signaux satellites *GPS* (système mondial de localisation) pour les applications de localisation. Le système GPS fait appel à des satellites contrôlés par le gouvernement des États-Unis et sujets aux modifications appliquées selon les politiques du département de la Défense et le plan de radionavigation fédéral (Federal Radio Navigation Plan). Ces changements peuvent avoir une incidence sur les performances des fonctions de localisation de votre appareil mobile.

Votre appareil mobile peut également utiliser le *Système mondial de localisation assisté* (AGPS en anglais pour Assisted Global Positioning System), qui obtient des données du réseau cellulaire pour accroître le rendement de la fonction GPS. La fonction AGPS utilise le réseau de votre fournisseur de services sans fil. Des frais pour le temps d'utilisation, le transfert de données et d'autres frais supplémentaires peuvent donc s'appliquer selon votre plan de services. Communiquez avec votre fournisseur de services sans fil pour obtenir des détails.

Votre appareil mobile peut également utiliser les signaux *Wi-Fi* pour déterminer votre emplacement approximatif à l'aide de l'information provenant des réseaux Wi-Fi connus et disponibles.

Votre emplacement

Les données de localisation comprennent des renseignements qui peuvent être utilisés pour établir l'emplacement approximatif d'un appareil mobile. Les appareils mobiles connectés à un réseau sans fil transmettent des données de localisation. Les appareils qui comprennent des fonctions de localisation transmettent également des données de localisation. De plus, si vous utilisez des applications qui nécessitent des données de localisation (p. ex., pour des indications routières), elles transmettront également des données de localisation. Ces données de localisation peuvent être divulguées à de tierces parties, y compris à votre fournisseur de services sans fil, aux fournisseurs des applications, à Motorola et à d'autres fournisseurs de services.

Appels d'urgence

Pendant un appel d'urgence, le réseau cellulaire peut activer les fonctions AGPS de votre appareil mobile pour indiquer votre emplacement approximatif aux intervenants d'urgence.

Les fonctions AGPS sont limitées et **pourraient ne pas fonctionner dans votre région**. Par conséquent :

- indiquez toujours votre emplacement du mieux que vous le pouvez aux répondants d'urgence et
- restez au téléphone aussi longtemps que le répondant d'urgence vous le demande.

Navigation

Les informations ci-dessous s'appliquent aux appareils mobiles Motorola dotés de fonctionnalités de navigation. Lorsque vous utilisez les fonctions de navigation, sachez que les données cartographiques, les itinéraires et les autres renseignements d'orientation peuvent être inexacts ou incomplets. Il est possible que dans certains pays, des données complètes ne soient pas disponibles. Il faut donc vérifier directement que les instructions de navigation transmises correspondent à la réalité. Tous les conducteurs devraient porter une attention particulière aux conditions routières, aux fermetures de routes et à tout autre facteur qui peut avoir des incidences sur la conduite. Respectez toujours la signalisation routière.

Confidentialité et sécurité des données

Motorola est consciente que la confidentialité et la sécurité des données sont importantes aux yeux de tous. Étant donné que certaines fonctions de l'appareil mobile peuvent avoir une incidence sur la confidentialité et la sécurité des données, nous vous suggérons de suivre les recommandations suivantes pour augmenter la protection de vos renseignements personnels :

- **Surveiller l'accès à votre téléphone** – Gardez votre dispositif mobile avec vous et ne le laissez pas sans surveillance à un endroit où d'autres pourraient y avoir accès. Utilisez les fonctions de sécurité et de verrouillage de votre appareil lorsque vous le pouvez.
- **Mette à jour le logiciel** – Si Motorola ou un fournisseur de logiciels ou d'applications distribue un programme de correction ou une modification de logiciel qui mettent à jour la sécurité de votre appareil, installez-les dès que possible.
- **Protection des renseignements personnels** – Votre appareil mobile peut stocker vos renseignements personnels à divers endroits, notamment la carte SIM, la carte mémoire et la mémoire du téléphone. Assurez-vous de retirer ou d'effacer tout renseignement personnel avant de recycler, de retourner ou de donner votre appareil. Vous pouvez également sauvegarder vos renseignements personnels en vue de les transférer vers un nouvel appareil.
  Remarque : pour obtenir des renseignements sur la façon de sauvegarder ou d'éliminer les données qui se trouvent dans votre appareil mobile, visitez le site à l'adresse www.motorola.com/support.
- **Comptes en ligne** – Certains appareils mobiles comprennent un compte Motorola en ligne (comme MOTOBLUR). Consultez votre compte pour obtenir des renseignements sur la façon de le gérer et pour savoir comment utiliser les fonctions de sécurité, telles que l'effacement des données à distance et la localisation de l'appareil (si ces fonctions sont offertes).
- **Applications et mises à jour** – Choisissez vos applications et vos mises à jour avec soin, et installez-les à partir de sources dignes de confiance seulement. Certaines applications peuvent nuire au rendement de votre téléphone ou avoir accès à des renseignements confidentiels, y compris les renseignements au sujet du compte, les données d'appels, les détails d'un emplacement et les ressources du réseau.
- **Sans fil** – Si votre appareil mobile est doté de fonctions Wi-Fi, connectez-vous uniquement aux réseaux Wi-Fi dignes de confiance. De plus, lorsque vous utilisez votre appareil comme point d'accès sans fil (lorsqu'il est possible de le faire), sécurisez votre connexion au réseau. Ces précautions préviendront l'accès non autorisé à votre appareil.
- **Données de localisation** – Les appareils mobiles exploitant les technologies de localisation, notamment GPS, AGPS ou Wi-Fi, peuvent transmettre des renseignements concernant la localisation. Consultez la section « Services de localisation » pour obtenir plus de détails.
- **Autres données pouvant être transmises par votre appareil** – Votre appareil peut également transmettre des données de test et de diagnostic (y compris des données de localisation) et des renseignements autres que vos renseignements personnels aux serveurs de Motorola ou de tierces parties. Ces données sont utilisées pour nous aider à améliorer les produits et les services que nous offrons.

Si vous avez d'autres questions au sujet de la confidentialité ou de la sécurité de vos données lorsque vous utilisez votre appareil mobile, veuillez communiquer avec Motorola à privacy@motorola.com ou avec votre fournisseur de services.

Précautions d'utilisation

Pour assurer le bon fonctionnement de votre appareil mobile, veuillez respecter les consignes suivantes :

les substances liquides
Évitez que votre appareil mobile n'entre en contact avec l'eau, la pluie, un environnement trop humide, la sueur ou toute autre substance liquide.

séchage
Ne tentez pas de sécher votre appareil mobile à l'aide d'un four à micro-ondes, d'un four ordinaire ou d'un sèche-cheveux, car cela l'endommagerait.

la chaleur et le froid extrêmes
Évitez d'entreposer ou d'utiliser votre appareil mobile à des températures inférieures à -10 °C (14 °F) ou supérieures à 60 °C (140 °F). Évitez de recharger votre appareil mobile à des températures inférieures à 0 °C (32 °F) ou supérieures à 45 °C (113 °F).

la poussière et la saleté
N'exposez pas votre appareil mobile à la poussière, à la saleté, au sable, aux aliments et autres matières nuisibles.

nettoyage
Ne nettoyez votre appareil mobile qu'avec un chiffon doux et sec. N'utilisez pas d'alcool ni aucune autre solution nettoyante.

les chocs et les vibrations
N'échappez pas votre appareil mobile.

la protection
Afin de protéger votre appareil mobile, veillez à ce que les couvercles de la batterie, des connecteurs ou du compartiment soient bien fermés.

Recyclage

Appareils mobiles et accessoires

Veuillez ne pas jeter les appareils mobiles ni les accessoires électriques tels que les chargeurs, les casques d'écoute ou les batteries avec les ordures ménagères ou dans un feu. Ces articles doivent être mis au rebut selon les méthodes de collecte et de recyclage nationales mises en vigueur par les autorités locales ou régionales. Autrement, vous pouvez retourner les appareils mobiles et les accessoires électriques inutilisés à tout centre de service de votre région agréé par Motorola. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des méthodes de recyclage nationales approuvées par Motorola ou d'autres activités de Motorola reliées au recyclage, visitez le site : www.motorola.com/recycling.

Emballage et guides de produit

L'emballage du produit ainsi que le guide du produit ne doivent être mis au rebut que selon les exigences nationales de collecte et de recyclage. Veuillez communiquer avec les autorités de votre région pour en savoir plus.

Étiquette sur le perchlorate – Californie

Certains téléphones cellulaires sont alimentés par une batterie de secours interne fixe, rattachée à une carte de circuit imprimé, pouvant contenir une très petite quantité de perchlorate. En pareil cas, les lois de la Californie exigent que l'étiquette suivante soit apposée :

Ce produit contient du perchlorate. Des consignes particulières de manipulation peuvent s'appliquer au moment de recycler ou de jeter la batterie. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate (anglais seulement).

Aucune consigne de manipulation particulière ne s'applique aux consommateurs.

Compatibilité des appareils auditifs avec les téléphones cellulaires

Certains téléphones Motorola sont évalués en fonction d'une compatibilité avec les appareils auditifs. Si la boîte du modèle que vous avez choisi porte la mention « Coté pour les prothèses auditives », les explications suivantes s'appliquent.

Lorsque certains téléphones cellulaires sont utilisés à proximité de certains appareils auditifs (aides à l'audition et implants cochléaires), les utilisateurs peuvent percevoir un bruit de bourdonnement, de ronronnement ou de sifflement plaintif. Certains appareils auditifs sont plus immunisés que d'autres contre ces bruits parasites, et les téléphones ne produisent pas tous la même quantité de parasites.

L'industrie du téléphone sans fil a établi des cotes pour certains de ses modèles de téléphones cellulaires afin d'aider les utilisateurs d'appareils auditifs à choisir un téléphone compatible avec leur appareil. Toutefois, les téléphones n'ont pas tous été cotés. Les modèles cotés portent la mention de cette cote sur leur boîte ou sur une étiquette apposée sur la boîte. Pour maintenir la cote de compatibilité avec les appareils auditifs de ce téléphone cellulaire, n'utilisez que le modèle de batterie correspondant au modèle d'origine.

Ce téléphone a été testé et coté en fonction d'une utilisation avec des appareils auditifs et des technologies sans fil qu'il utilise. Cependant, il est possible que ce téléphone fonctionne à l'aide de nouvelles technologies sans fil qui n'ont toujours pas fait l'objet de tests en fonction d'une utilisation avec des appareils auditifs. Il est important de bien essayer les différentes fonctions de ce téléphone, à différents endroits, à l'aide de votre appareil auditif ou de votre implant cochléaire pour vérifier si vous entendez des bruits parasites. Pour obtenir plus d'information sur la compatibilité avec les appareils auditifs, communiquez avec votre fournisseur de services ou Motorola. Si vous avez des questions sur les politiques de retour ou d'échange, communiquez avec votre fournisseur de service ou votre détaillant.

Les cotes ne constituent pas des garanties. Les résultats varient en fonction de l'appareil auditif et de la perte auditive de l'utilisateur. Si votre appareil auditif s'avère sensible aux interférences, vous pourriez ne pas être en mesure d'utiliser un téléphone coté. La meilleure façon d'évaluer si le téléphone convient à vos besoins est d'en faire l'essai avec votre appareil auditif.

Cotes M : Les téléphones cotés M3 ou M4 répondent aux exigences de la FCC et sont susceptibles de causer moins d'interférences aux appareils auditifs que les téléphones qui ne sont pas étiquetés. La cote M4 est la plus performante des deux cotes.

Cotes T : Les téléphones cotés T3 ou T4 répondent aux exigences de la FCC et sont susceptibles de fonctionner plus adéquatement avec un capteur téléphonique d'appareil auditif (phonocapteur) qu'un téléphone non coté. La cote T4 est la plus performante des deux cotes. (Prenez note que les appareils auditifs ne sont pas tous équipés d'un capteur téléphonique.)

Il est également possible de mesurer l'immunité des appareils auditifs contre ce type d'interférence. Votre fabricant d'appareils auditifs ou un professionnel en santé auditive peut vous aider à obtenir les résultats qui s'appliquent à votre appareil auditif. Plus votre appareil auditif est immunisé, moins vous risquez d'être confronté à des bruits parasites émis par les téléphones cellulaires.

Droit d'auteur de logiciel

Les produits Motorola peuvent inclure un logiciel, sauvegardé dans la mémoire des semi-conducteurs ou ailleurs, et dont les droits d'auteur appartiennent à Motorola ou à une tierce partie. La législation américaine et d'autres pays protège certains droits exclusifs que possèdent Motorola et les fournisseurs tiers de logiciels sur des logiciels protégés par le droit d'auteur, tels que le droit exclusif de distribuer ou de reproduire le logiciel protégé par le droit d'auteur. Par conséquent, tout logiciel protégé par le droit d'auteur et qui est compris dans les produits Motorola ne peut être modifié, désassemblé, distribué ni reproduit de quelque façon que ce soit dans la mesure prévue par la loi. De plus, l'achat de produits Motorola ne signifie pas accorder, directement ou implicitement, par préclusion ou autre moyen, une quelconque licence en vertu des droits d'auteur, des brevets ou des applications brevetées de Motorola ou d'un fournisseur tiers de logiciels, sauf la licence d'utilisation normale, non exclusive, sans droit d'auteur et prévue par la loi lors de la vente d'un produit.

Droit d'auteur sur le contenu

La copie non autorisée de tout objet protégé par des droits d'auteur va à l'encontre des dispositions des lois sur les droits d'auteur des États-Unis et d'autres pays. Cet appareil n'a été conçu que pour copier des objets non protégés par des droits d'auteur, des objets pour lesquels vous détenez les droits d'auteur, des objets qu'il vous est permis de copier ou des objets que vous êtes légalement autorisé à copier. Si vous n'êtes pas certain de détenir les droits vous autorisant à copier tout objet, veuillez communiquer avec votre conseiller juridique.

Renseignements au sujet du logiciel libre

Pour obtenir des directives quant à la façon de vous procurer une copie de tout code source rendu accessible au public par Motorola relativement au logiciel utilisé dans cet appareil mobile Motorola, veuillez envoyer votre demande par la poste à l'adresse ci-dessous. Assurez-vous que la demande indique le numéro de modèle et le numéro de la version logicielle.

MOTOROLA MOBILITY, INC.
OSS Management
600 North US Hwy 45
Libertyville, IL 60048
USA

Vous pourrez aussi trouver de l'information quant à l'utilisation du logiciel libre en consultant le site Web de Motorola opensource.motorola.com (anglais seulement).

Motorola a créé le site opensource.motorola.com afin d'en faire un portail interactif pour toute la communauté logicielle.

Pour consulter d'autres renseignements relatifs aux licences, attestations et avis de droits d'auteur requis pour les logiciels libres utilisés avec cet appareil mobile Motorola, veuillez sélectionner **Menu principal** > **Paramètres** > **Paramètres téléphone** > **Avis juridiques**. De plus, cet appareil Motorola peut contenir des applications intégrées comportant des avis supplémentaires pour les logiciels libres utilisés dans ces applications.

Assurances de la loi sur l'exportation

Ce produit est contrôlé par des règlements sur l'exportation des États-Unis d'Amérique et du Canada. Les gouvernements du Canada et des États-Unis peuvent restreindre l'exportation ou la réexportation de ce produit vers certaines destinations. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada ou avec le Department of Commerce des États-Unis.

Enregistrement du produit

Enregistrement de produit en ligne :
www.motorola.com/us/productregistration (anglais seulement)

L'enregistrement du produit constitue une étape importante afin de profiter pleinement de votre produit Motorola. L'enregistrement nous permet de communiquer avec vous si le produit ou le logiciel nécessitent une mise à jour et vous permet de demeurer à l'affût des nouveautés ou des promotions spéciales. L'enregistrement n'est pas obligatoire aux fins de la garantie.

Veuillez conserver votre preuve d'achat dans vos dossiers. Pour obtenir le service en vertu de la garantie sur votre produit Motorola, vous devrez fournir une copie de cette preuve d'achat afin de confirmer l'état de la garantie.

Merci d'avoir choisi un produit Motorola.

Service et réparations

Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide, nous sommes là pour vous.

Visitez le site www.motorola.com/repair (États-Unis) ou www.motorola.com/support (Canada), où vous pourrez sélectionner l'une des nombreuses options de service à la clientèle. Vous pouvez aussi joindre le Centre de service à la clientèle de Motorola en composant le 1 800 461-4575 (au Canada), le 1 800 331-6456 (aux États-Unis) ou le 1 888 390-6456 (ATS aux États-Unis pour les malentendants).

Comment se prévaloir des services de réparation/d'entretien ou obtenir d'autres renseignements

1. Veuillez consulter la section Service à la clientèle en ligne du site Web consommateur de Motorola avant de faire une demande de service de réparation/d'entretien en vertu de la garantie.
2. Si le produit ne fonctionne toujours pas correctement après avoir pris les mesures suggérées dans cette ressource, communiquez avec le garant indiqué dans le site Web de Motorola ou les coordonnées fournies pour l'emplacement correspondant.
3. Un représentant de Motorola ou d'un centre de réparation agréé de Motorola vous aidera à déterminer si votre produit nécessite une intervention de service. Vous devrez peut-être télécharger ou obtenir des mises à jour logicielles d'une quelconque manière et accepter de Motorola ou d'un centre de réparation agréé de Motorola. Les frais de transfert de données du fournisseur de services engagés pour obtenir le téléchargement, s'il y a lieu, sont à votre charge. Vous devez vous conformer au processus de garantie et aux instructions de réparation et accepter les mises à jour logicielles requises pour obtenir tout soutien supplémentaire en vertu de la garantie.
4. Si la mise à jour logicielle ne règle pas le problème, vous recevrez des instructions relatives à l'expédition du produit à un centre de réparation agréé de Motorola ou à une autre entité.
5. Pour obtenir le service de garantie, conformément aux lois en vigueur, vous devez inclure : (a) un exemplaire de votre reçu, facture ou preuve d'achat comparable; (b) une description écrite du problème; (c) le nom de votre fournisseur de service, le cas échéant; (d) le nom et l'adresse des installations, le cas échéant, et, le plus important, (e) votre adresse et votre numéro de téléphone. Si le produit n'est pas couvert par la garantie limitée de Motorola, Motorola fournira au consommateur des renseignements sur la disponibilité, le prix et les autres conditions des services de réparation du produit.

Pour faire une demande de service ou obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter la section Assistance du site Web à l'intention des consommateurs de Motorola au www.motorola.com.

Garantie globale limitée - Téléphones cellulaires, Motorola Mobility Inc.

Note: Cette garantie limitée n'est pas applicable au Québec (Canada).

POUR LES CONSOMMATEURS QUI SONT COUVERTS PAR DES LOIS OU DES RÈGLEMENTATIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS LEUR PAYS D'ACHAT OU, S'IL EST DIFFÉRENT, LEUR PAYS DE RÉSIDENCE, LES AVANTAGES CONFÉRÉS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE S'AJOUTENT À TOUS LES DROITS ET RECOURS CONFÉRÉS PAR LESDITES LOIS ET RÈGLEMENTATIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS.

Qui est couvert?

Cette garantie limitée s'applique uniquement à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable.

Ce que couvre la garantie limitée

Les obligations de Motorola Mobility Inc. ou de ses filiales en ce qui a trait à cette garantie se limitent aux conditions énoncées aux présentes Sous réserve des exclusions mentionnées ci-dessous, Motorola Mobility Inc. ou ses filiales (« Motorola ») garantissent ce téléphone cellulaire et tout accessoire accompagnant celui-ci dans l'emballage (« produit ») contre tout défaut de matériau et de fabrication dans un contexte d'utilisation normale pendant une période de UN (1) AN à compter de la date d'achat par l'acheteur et utilisateur final d'origine ou pendant la période stipulée par les lois du pays où le produit a été acheté, suivant la période la plus longue (« période de garantie »).

Les réparations effectuées en vertu de la présente garantie limitée sont couvertes pendant la période restante de la garantie d'origine ou pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réparation ou de remplacement, suivant la période la plus longue. Toute mise à niveau du produit d'origine ne sera couverte que pendant la période de garantie d'origine.

La présente garantie limitée s'applique uniquement dans le pays où le produit a été acheté. Motorola peut offrir le service à l'extérieur du pays où le produit a été acheté, dans la mesure où cela est possible et conformément aux conditions applicables dans le pays où le produit a été acheté.

Cette garantie limitée ne s'applique qu'aux produits neufs qui sont a) fabriqués par Motorola ou en son nom et identifiés par la marque commerciale, le nom commercial ou le logo « Motorola » légalement apposés sur eux; b) achetés par un consommateur d'un revendeur ou distributeur autorisé de produits Motorola; et c) accompagnés de la présente garantie limitée.

Engagement de Motorola

Si une défectuosité ou un dommage couverts surviennent et qu'une réclamation au titre de la garantie valide est reçue pendant la période de garantie applicable, Motorola, à sa discrétion et sous réserve des lois applicables en vigueur, prendra l'une des mesures suivantes : (1) réparer, sans frais, la défectuosité ou le dommage au moyen de pièces de rechange neuves, de seconde main ou remises à neuf et fonctionnellement équivalentes; (2) remplacer le produit par un produit neuf ou un produit reconstruit ou remis à neuf au moyen de pièces neuves ou de seconde main qui est fonctionnellement équivalent au produit d'origine; (3) rembourser le prix d'achat de tout produit couvert par les conditions de la présente garantie limitée.

Les produits, les pièces et les documents correspondants fournis à Motorola pour les besoins du processus d'exécution de la garantie deviennent la propriété de Motorola et pourraient ne pas être renvoyés à l'expéditeur. Lorsqu'un produit de remplacement est fourni ou un remboursement accordé, le produit faisant l'objet du remplacement ou du remboursement doit être retourné à Motorola et devient la propriété de Motorola.

Exclusions (produits et accessoires)

La présente garantie ne s'applique pas aux éléments suivants :

(a) **Les pièces consommables**, comme les batteries ou les enduits protecteurs conçus pour faiblir ou diminuer avec le temps, sauf si la défaillance s'est produite en raison d'une défectuosité attribuable au matériel ou à la main-d'œuvre. Comme c'est le cas pour toutes les batteries, la capacité maximale de la batterie diminuera avec le temps et l'utilisation; cela ne constitue pas une défectuosité. Seules les batteries défectueuses et les batteries qui fuient sont couverte par la présente garantie.

(b) **Les dommages esthétiques**, y compris, sans s'y limiter, les fissures, les rayures, les bosses ou tout autre dommage esthétique.

(c) **Les dommages causés par l'utilisation de produits non fabriqués par Motorola.** Les défectuosités ou dommages résultant de l'utilisation de produits, d'accessoires ou de tout autre périphérique de marque autre que Motorola ou non certifiés par Motorola, y compris, sans s'y limiter, les boîtiers, les pièces ou les logiciels, ne sont pas couverts par la présente garantie.

(d) **Les dommages causés par les accidents, l'usage anormal ou abusif, le contact avec des liquides, les incendies, les tremblements de terre ou d'autres causes externes**, y compris, mais sans s'y limiter : (i) l'utilisation inappropriée (p. ex., l'utilisation du produit en dehors des usages permis ou prévus par Motorola, y compris, mais sans s'y limiter, les usages décrits par Motorola dans le manuel d'utilisation des produits, le guide de démarrage rapide, les tutoriels en ligne et d'autres documents), l'entreposage inadéquat (p. ex., le fait de soumettre le produit à des températures extrêmes), l'abus ou la négligence (p. ex. si des pinces, fixations ou connecteurs sont brisés, pliés ou manquants); les chocs (p. ex., le fait de laisser tomber le produit); (ii) le contact avec des liquides, l'eau, la pluie, l'humidité extrême, la transpiration excessive ou d'autres sources d'humidité; le sable, les aliments, la saleté ou des substances similaires (sauf dans le cas des produits vendus à titre de produits résistants à de telles substances, mais uniquement dans la mesure où les dommages n'ont pas été causés par le fait de ne pas assujettir correctement les éléments de protection du téléphone sur celui-ci ou par le fait d'avoir soumis le téléphone à des conditions excédant les caractéristiques ou les limites indiquées); (iii) l'utilisation des produits à des fins de location commerciale; (iv) des causes ou des gestes externes qui ne sont pas imputables à Motorola, y compris, mais sans s'y limiter, les inondations, les incendies, les tremblements de terre, les tornades ou d'autres catastrophes naturelles, sont exclus de la couverture.

(e) **Les réparations ou les modifications non autorisées.** Les défectuosités ou dommages résultant de la réparation, de l'essai, de l'ajustement, de l'installation, de l'entretien, de l'altération ou de la modification, de quelque manière que ce soit, y compris, sans s'y limiter, l'altération des logiciels, par toute entité autre que Motorola ou ses centres de services autorisés, ne sont pas couverts par la présente garantie. Nonobstant ce qui précède, tout produit dont le système d'amorce a été déverrouillé ou dont le système d'exploitation a été modifié, y compris un projet ayant fait l'objet de tout tentative de déverrouillage ou de modification du système d'exploitation ayant échoué, n'est pas couvert par la présente garantie peu importe si ces modifications ont été autorisées ou approuvées d'une quelconque façon par Motorola.

(f) **Un produit ou une pièce ayant été modifiés de quelque façon que ce soit sans l'autorisation écrite de Motorola.** Les produits qui ont été altérés de façon à empêcher Motorola de déterminer si lesdits produits sont couverts en vertu des conditions de la présente garantie limitée sont exclus de la couverture. Les altérations comprennent, entre autres, (i) les numéros de série, les étiquettes de date ou d'autres codes de fabricant qui ont été enlevés, altérés ou masqués; (ii) les numéros de série qui ne concordent pas ou qui sont répétés; (iii) les scellés brisés ou d'autres marques d'altération. N'ouvrez pas le produit et ne tentez pas de le réparer vous-même; vous pourriez causer des dommages qui ne sont pas couverts par la présente garantie.

(g) **Les dommages provenant de l'usure normale ou du vieillissement normal du produit.**

(h) **Les défectuosités, dommages ou défaillances du produit causés par tout service de communication ou réseau auquel vous êtes abonné ou que vous utilisez avec le produit.**

(i) **L'ensemble des logiciels, y compris le logiciel du système d'exploitation, le logiciel tiers, les applications et tout autre logiciel.** Tout logiciel fourni par Motorola est fourni « TEL QUEL », « SELON LA DISPONIBILITÉ », « AVEC SES DÉFAUTS » et sans garantie de quelque nature que ce soit. La garantie limitée ne s'applique à aucun produit autre que les produits Motorola ni à aucun logiciel, même si ceux-ci sont vendus avec le matériel Motorola ou emballés avec celui-ci, sous réserve des lois en vigueur.

(j) **Les produits reconstruits ou remis à neuf**, sauf dans le cas de produits réparés ou remplacés conformément aux conditions de la présente garantie.

Si les dommages ne sont pas couverts par la présente garantie, des services de réparation peuvent être fournis, mais les frais de réparation hors garantie seront à votre charge.

Autres limitations

- DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ET LES RECOURS ÉNONCÉS AUX PRÉSENTES SONT EXCLUSIFS ET VIENNENT AU LIEU ET PLACE DE TOUTES AUTRES GARANTIES ET RECOURS, QU'ILS SOIENT ÉCRITS OU VERBAUX, LÉGAUX, EXPRÈS OU IMPLICITES. AUCUNE ALLÉGATION VERBALE OU ÉCRITE FORMULÉE PAR MOTOROLA OU TOUT VENDEUR, REVENDEUR OU DISTRIBUTEUR DES PRODUITS, Y COMPRIS SES EMPLOYÉS ET SES AGENTS, NE PEUT CRÉER DES OBLIGATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU TITRE DE LA GARANTIE, ÉTENDRE LA PORTÉE OU MODIFIER AUTREMENT LES CONDITIONS DE LA PRÉSENTE GARANTIE.
- DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, MOTOROLA DÉCLINE EXPRESSÉMENT L'APPLICATION DE TOUTE GARANTIE LÉGALE OU IMPLICITE, Y COMPRIS MAIS SANS LIMITATION LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, ET DE TOUTE GARANTIE À L'ENCONTRE DES VICES CACHÉS. LÀ OÙ DE TELLES GARANTIES LÉGALES OU IMPLICITES NE PEUVENT ÊTRE LÉGALEMENT NON RECONNUES, ALORS DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, LA DURÉE DESDITES GARANTIES SE LIMITERA À LA DURÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE EXPRÈS CONTENUE AUX PRÉSENTES, ET LES RECOURS DE RÉPARATION, REMPLACEMENT OU REMBOURSEMENT, À LA SEULE DISCRÉTION DE MOTOROLA, SERONT LES SEULS RECOURS DU CONSOMMATEUR.
- DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI APPLICABLE, MOTOROLA NE PEUT GARANTIR QUE LE FONCTIONNEMENT DES PRODUITS OU DES LOGICIELS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE SATISFERA VOS EXIGENCES NI QUE LES PRODUITS OU LES LOGICIELS FONCTIONNERONT AVEC TOUTES LES APPLICATIONS MATÉRIELLES OU LOGICIELLES OU AVEC LES SERVICES FOURNIS PAR DES TIERS, NI QUE LE FONCTIONNEMENT SE DÉROULERA SANS INTERRUPTION ET SANS ERREUR OU SANS POSER DE RISQUE AUX INFORMATIONS, DONNÉES, LOGICIELS OU APPLICATIONS CONTENUS DANS LE PRODUIT OU ENTRAÎNER LEUR PERTE, NI QUE LES ANOMALIES PRÉSENTES DANS LE LOGICIEL SERONT CORRIGÉES.
- DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LES LOIS APPLICABLES, MOTOROLA NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE RESPONSABLE, QUE CE SOIT PAR RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), POUR DES DOMMAGES EXCÉDANT LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT OU POUR TOUT AUTRE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCIDENTEL, PARTICULIER OU ACCESSOIRE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, NI POUR DES PERTES DE REVENUS OU DE PROFITS, DES PERTES COMMERCIALES, DES INTERRUPTIONS DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, DES PERTES D'OCCASIONS D'AFFAIRES, LA DÉFECTION DE CLIENTS, LA PERTE DE RÉPUTATION, LA PERTE OU LA CORRUPTION DES INFORMATIONS, DES DONNÉES, DES LOGICIELS OU DES APPLICATIONS, OU DES DOMMAGES CAUSÉS À CES DERNIERS (Y COMPRIS TOUT COÛT ASSOCIÉ À LA RÉCUPÉRATION, LA PROGRAMMATION OU LA REPRODUCTION DES INFORMATIONS, DES DONNÉES, DES LOGICIELS OU DES APPLICATIONS ENREGISTRÉS DANS UN PRODUIT MOTOROLA OU UTILISÉS AVEC LUI, OU TOUT MANQUEMENT AU MAINTIEN DE LA CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS OU DES DONNÉES ENREGISTRÉES DANS LE PRODUIT); NI POUR D'AUTRES PERTES FINANCIÈRES DÉCOULANT DE LA CAPACITÉ OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LES PRODUITS.
- CERTAINS TERRITOIRES N'ADMETTENT PAS LES EXCLUSIONS OU LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS, NI L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE, NI LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DES DOMMAGES POUR LES LÉSIONS CORPORELLES ATTRIBUABLES À DE LA NÉGLIGENCE; IL EST DONC POSSIBLE QUE LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS DE CETTE GARANTIE NE SOIENT PAS APPLICABLES DANS VOTRE CAS. CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS PRÉCIS; IL EST POSSIBLE QUE VOUS AYEZ D'AUTRES DROITS POUVANT VARIER D'UN ÉTAT, D'UN PAYS, D'UNE PROVINCE OU D'UN TERRITOIRE À L'AUTRE.
- **SAUVEGARDE DE DONNÉES :** TOUT LE CONTENU DE L'APPAREIL (INFORMATIONS, DONNÉES, LOGICIELS ET APPLICATIONS, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONTACTS, LES CARNETS D'ADRESSES, LES PHOTOS, LA MUSIQUE ET LES JEUX) SERA SUPPRIMÉ AU COURS DU PROCESSUS DE RÉPARATION ET NE POURRA ÊTRE RESTAURÉ PAR MOTOROLA. POUR ÉVITER DE PERDRE CES INFORMATIONS, DONNÉES, LOGICIELS OU AUTRES APPLICATIONS, VEUILLEZ CRÉER UNE COPIE DE SAUVEGARDE AVANT D'ENVOYER VOTRE PRODUIT AUX FINS DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT AU TITRE DE LA GARANTIE, SUPPRIMER TOUS LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OU CONFIDENTIELS QUE CONTIENT VOTRE APPAREIL ET DÉSACTIVER TOUS VOS CODES DE SÉCURITÉ. IL VOUS INCOMBERA DE RÉINSTALLER LES INFORMATIONS, DONNÉES, LOGICIELS, AUTRES APPLICATIONS ET CODES D'ACCÈS. NI MOTOROLA NI LES CENTRES DE RÉPARATION AGRÉÉS DE MOTOROLA NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE LA PERTE OU DE LA MAUVAISE UTILISATION DES DONNÉES, DES FICHIERS, DU CONTENU, DES APPLICATIONS OU DES PROGRAMMES QUELS QU'ILS SOIENT. LA CONFIGURATION DE VOTRE PRODUIT RÉPARÉ OU DU PRODUIT DE REMPLACEMENT SERA IDENTIQUE À CELLE DU PRODUIT ACHETÉ INITIALEMENT, SOUS RÉSERVE DES MISES À JOUR LOGICIELLES APPLICABLES. IL EST POSSIBLE QUE MOTOROLA INSTALLE DES MISES À JOUR DE SYSTÈME D'EXPLOITATION AU COURS DU PROCESSUS DE SERVICE AU TITRE DE LA GARANTIE ET QUE CES MISES À JOUR EMPÊCHENT LE PRODUIT DE REVENIR À UNE VERSION ANTÉRIEURE DU SYSTÈME D'EXPLOITATION. IL EST POSSIBLE QUE LES APPLICATIONS TIERCES INSTALLÉES SUR LE PRODUIT NE SOIENT PAS COMPATIBLES AVEC LE PRODUIT OU NE FONCTIONNENT PAS CORRECTEMENT SUR CELUI-CI À LA SUITE DE LA MISE À JOUR DU SYSTÈME D'EXPLOITATION. NI MOTOROLA NI LES CENTRES DE RÉPARATION AGRÉÉS DE MOTOROLA NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE LA PERTE DES INFORMATIONS, DONNÉES, LOGICIELS OU AUTRES APPLICATIONS, NI DE L'IMPOSSIBILITÉ DE LES UTILISER.
- **AVERTISSEMENT CONCERNANT LE DÉVERROUILLAGE DU SYSTÈME D'AMORCE OU LA MODIFICATION DU SYSTÈME D'EXPLOITATION DU PRODUIT :** MOTOROLA RECOMMANDE VIVEMENT DE NE MODIFIER D'AUCUNE FAÇON LE SYSTÈME D'EXPLOITATION DU PRODUIT; CELA COMPREND LE DÉVERROUILLAGE DU SYSTÈME D'AMORCE, LA MODIFICATION DU RÉPERTOIRE RACINE ET L'EXÉCUTION D'UN SYSTÈME D'EXPLOITATION AUTRE QUE LES VERSIONS APPROUVÉES FOURNIES PAR MOTOROLA ET SES PARTENAIRES. DE TELLES MODIFICATIONS RISQUENT D'ENDOMMAGER LE PRODUIT DE FAÇON PERMANENTE, DE RENDRE L'UTILISATION DU PRODUIT NON SÉCURITAIRE OU DE PERTURBER LE FONCTIONNEMENT DU PRODUIT. DANS DE TELS CAS, NI LE PRODUIT, NI LES DOMMAGES DÉCOULANT DE TELLES MODIFICATIONS NE SERONT COUVERTS PAR LA PRÉSENTE GARANTIE.
- **RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS DE LA FCC :** VOUS NE DEVEZ APPORTER AUCUNE MODIFICATION SUSCEPTIBLE D'AVOIR DES RÉPERCUSSIONS SUR L'AUTORISATION DE MATÉRIEL DE LA FCC AU PRODUIT NI PERMETTRE UNE TELLE MODIFICATION. L'AUTORISATION DE MATÉRIEL DE LA FCC EST FONCTION DES CARACTÉRISTIQUES D'ÉMISSION, DE MODULATION ET DE TRANSMISSION DU PRODUIT, CELLES-CI COMPRENANT LES NIVEAUX DE PUISSANCE, LES FRÉQUENCES DE FONCTIONNEMENT, LES BANDES PASSANTES UTILISÉES, LES NIVEAUX DE DAS, LE FACTEUR D'UTILISATION, LES MODES DE TRANSMISSION (P. EX. CDMA, GSM) ET L'USAGE AUQUEL EST DESTINÉ LE PRODUIT (P. EX. LA MANIÈRE DONT CELUI-CI EST TENU OU UTILISÉ À PROXIMITÉ DU CORPS). LA MODIFICATION DE L'UN DE CES FACTEURS, QUEL QU'IL SOIT, ANNULERA LA VALIDITÉ DE L'AUTORISATION DE LA FCC. IL EST ILLÉGAL D'UTILISER UN APPAREIL DE TRANSMISSION SANS AUTORISATION DE MATÉRIEL VALIDE.

Droit d'auteur et marques de commerce

Motorola Mobility, Inc.
Consumer Advocacy Office
600 N US Hwy 45
Libertyville, IL 60048
www.motorola.com

Remarque : n'expédiez pas votre produit à cette adresse. Si une réparation, un remplacement ou un service de garantie sont requis, communiquez avec le Centre de service à la clientèle de Motorola au :
1 800 331-6456 (États-Unis)
1 888 390-6456 (ATS aux États-Unis pour les malentendants)
1 800 461-4575 (Canada)

Certaines fonctions ou applications ou certains services dépendent du réseau et peuvent ne pas être offerts dans toutes les régions. Des modalités, des conditions ou des frais supplémentaires peuvent s'appliquer. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, communiquez avec votre fournisseur de services.

Toutes les fonctions, les fonctionnalités et les autres caractéristiques techniques du produit, ainsi que l'information contenue dans le présent guide, sont fondées sur l'information la plus récente et sont jugées exactes au moment de la mise sous presse. Motorola se réserve le droit de modifier cette information ou les caractéristiques techniques sans préavis.

Remarque : les images de ce guide sont fournies à titre d'exemple seulement.

Mise en garde : Motorola rejette toute responsabilité relativement à toute modification apportée à l'émetteur-récepteur.

ID du produit : MOTOGO! Flip (WX416)
Numéro de manuel : 68016976001-A